

# Mine d'Infos

Revue municipale de L'Argentière-La Bessée

Automne  
2024

Hiver  
2025

# Allamanno

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS



[www.allamanno.com](http://www.allamanno.com)

ZA Les Sablonnières  
05120 L'Argentière-La Bessée

Tél. 04 92 23 10 37

## Opticien des Écrins

2 avenue de Vallouise  
L'ARGENTIÈRE-LA-BESSÉE  
04 92 23 19 63



42 rue des Veloutiers  
BRIANÇON  
04 92 20 31 54



Jardins des Cimes  
Paysagiste Élagueur

VÉGÉT'AUX  
CIMES

HORTICULTEUR

PAYSAGISTE

Tél  
06 65 77 80 28

POTAGER / VÉGÉTAUX

Tél 06 61 44 71 44

Serres ouvertes mai + juin / année

Commande possible (mail ou téléphone)

[www.jardinsdescimes.fr](http://www.jardinsdescimes.fr)

> onglet pépinières

Maxime DAURELLE

ZA73 Le Seigneur - 05120 LES VIGNEAUX

[jardinsdescimes@aol.com](mailto:jardinsdescimes@aol.com)

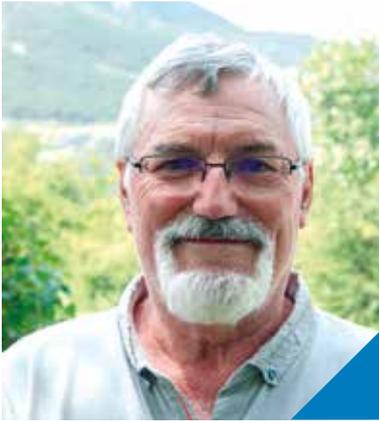
ENVIE D'UN  
JACKPOT ?  
Provoquez la Chance !



Circus CASINO  
BRIANÇON

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT,  
CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...RETROUVEZ NOS CONSEILS  
SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)





**Chères Argentéroises, chers Argentérois,**

Cette année 2024 est marquée par plusieurs évènements ayant conduit la commune à activer son Plan Communal de Sauvegarde. La protection de la population étant une des priorités de la municipalité, la commune s'est engagée dans plusieurs actions visant à améliorer sa connaissance des risques et sa capacité d'intervention et de communication. Vous trouverez dans ce numéro trois pages dédiées à la sécurité de la population.

Un autre axe de travail important pour notre commune est la mise en place d'actions en faveur du logement : face au constat du manque de ceux-ci et de leurs précarités énergétiques, il est primordial d'accompagner les propriétaires et locataires dans leurs démarches visant à améliorer l'habitat et à dynamiser l'offre. Deux pages dans cette revue synthétisent les actions de la commune sur le territoire.

Proches des administrés, nous sommes à votre écoute notamment lors des réunions de quartier et des réunions publiques auxquelles nous vous invitons à venir nombreux afin d'échanger et de construire ensemble le « bien-vivre » à L'Argentière-La Bessée.

Au nom de l'équipe municipale, je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et une douce année 2025 accompagnée des nombreuses animations et manifestations organisées sur notre belle commune.

*Alain Sanchez  
Maire de L'Argentière-La Bessée*

SOMMAIRE

- La vie locale ..... P 4
- Côté civisme ..... P 14
- Les services municipaux ..... P 16
- Du côté des labels ..... P 20
- Du côté des collégiens ..... P 22
- Les actions du CCAS ..... P 23
- Les animations ..... P 24
- Tribune ..... P 27
- Les associations et institutions publiques  
ont la parole ..... P 28



Photo de couverture :  
Thibaut Blais  
  
Directeur de publication :  
Alain Sanchez  
  
Rédactrice en chef :  
Christine Lazarini  
  
Réalisation & impression :  
Éditions du Fournel  
05120 L'Argentière-La Bessée



## Du côté de la sécurité de la population

La sécurité des citoyens de L'Argentière-La Bessée est un sujet qui tient particulièrement à cœur à la municipalité.

Vous l'avez constaté ces derniers mois, la commune a connu plusieurs situations de crise auxquelles elle a fait face en activant son plan communal de sauvegarde.

### Le plan communal de sauvegarde : qu'est-ce que c'est ?

Le PCS est un plan élaboré sous la responsabilité du Maire, en vue d'organiser les moyens communaux existants pour faire face aux situations d'urgence : il peut s'agir d'un risque d'inondation, d'un séisme, d'un incendie, etc.

La commune de L'Argentière-La Bessée est dotée d'un PCS approuvé par le conseil municipal depuis 2013, qui est régulièrement actualisé afin de s'adapter au plus près de l'évolution des risques technologiques et naturels et de répondre de manière efficace à la protection de la population.

Lorsque le risque de survenance d'une situation d'urgence est détecté, le Maire déclenche le PCS afin de protéger la population avant que l'évènement se produise. Cela a été le cas lors des intempéries de juin 2024 où l'activation du PCS a permis d'évacuer les quelques 200 personnes du camping des Écrins vers le centre d'hébergement provisoire.

Nous souhaitons nous impliquer de plus en plus dans la protection de la population et dans la prévention des risques naturels ou technologiques. Pour cela nous travaillons sur l'amélioration de nos systèmes et moyens de communication, en interne et auprès des citoyens.

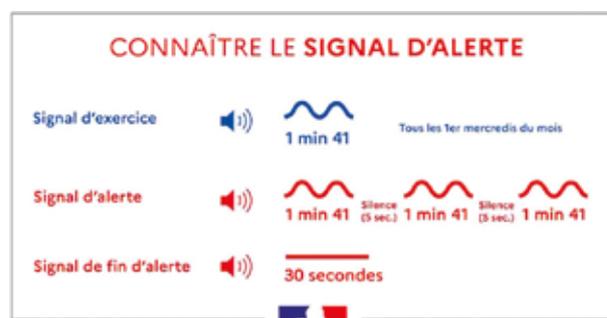
### Voici les canaux de communication pour la transmission des messages d'alerte au moment d'un évènement à risque que nous sommes amenés à utiliser



**Le SAIP** : le système d'alerte et d'information de la population, plus communément appelé « sirène ». Elle est déclenchée en essai tous les premiers mercredis de chaque mois afin de vérifier son bon fonctionnement. Lors d'un évènement, elle est activée par la Préfecture et/ou la mairie en fonction de la gravité de la situation.

Le signal sonore qu'elle émet est utile pour avertir la population d'un danger imminent.

Vous pouvez l'écouter sur le site Internet de la mairie (rubrique Vie pratique – sécurité de la population).



**FR Alert** : C'est un dispositif national déclenché par la Préfecture en fonction de la gravité de l'évènement. Un message automatique est



envoyé sur les smartphones, pour prévenir en temps et en heure d'un événement en train de se produire. Ce procédé s'avère très efficace.

**Illiwap** : dans le cadre du PCS, cette application citoyenne vous permet d'être alertés en temps réel d'une situation d'urgence. Nous vous invitons, si ce n'est pas déjà fait, à télécharger l'application citoyenne d'alerte et d'informations illiwap de L'Argentière-La Bessée.

**Facebook** : par le biais d'illiwap, nous utilisons également ce réseau social pour transmettre une information importante. (4400 personnes nous suivent au quotidien sur Facebook.)

**Intervention en porte-à-porte** : les services de l'ordre et de secours peuvent être amenés à frapper directement à la porte de votre domicile.

**Mégaphone** : le véhicule de la police municipale est équipé d'un mégaphone, afin d'alerter la population directement au cœur des quartiers.

**Médias** : les médias sont également un moyen de diffusion efficace. Nous vous invitons à écouter une radio locale et/ou nationale et allumer votre téléviseur lors d'un déclenchement d'alerte.



“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Partenariats, réunions, copies de documents officiels, démarches, investigations, sont à l'ordre du jour. Recevez toutes les infos de votre commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES!**

### 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP

Sur Google Play (Android)  
Sur AppStore (iOS)  
Sur App Gallery (Huawei)

### 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE

Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

Scannez le QR code via le lecteur intégré



### 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE

Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune



### RECEVEZ LES NOTIFICATIONS

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.

Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.



### LES AVANTAGES !

**GRATUITE**  
Téléchargement gratuit et sans engagement.

**SANS INSCRIPTION**  
Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.

**SANS PUBLICITÉ**  
Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

## Personnes vulnérables : faites-vous recenser en mairie

Le registre nominatif communal permet de favoriser l'intervention en cas d'événement exceptionnel (canicule, grand froid, inondation...), des services municipaux et de secours envers les personnes vulnérables ayant besoin d'être accompagnées. Il peut s'agir de personnes âgées ou handicapées, isolées, de santé fragile. L'inscription est facultative.

Vous souhaitez être inscrit sur le registre communal ou bien inscrire un proche ou un patient ? Rien de plus simple, il vous suffit de renseigner et signer le formulaire téléchargeable sur le site Internet de la mairie (rubrique Vie Municipale / CCAS) et le retourner en mairie. Le formulaire est également disponible à l'accueil de la mairie.

## Les formations sécurité- incendie du personnel de la mairie

Des formations annuelles de sécurité incendie sont mises en place à destination des agents des services municipaux, organisées par François Roth, 4<sup>e</sup> adjoint élu, responsable de la sécurité au sein de la commune et ancien membre du PGHM.

Le personnel est donc d'ores et déjà formé aux premiers gestes de secours, à la mise en œuvre des extincteurs sur les différents feux, et dernièrement l'alerte incendie.

La municipalité a également formé son personnel et les habitants le souhaitant, à l'utilisation d'un défibrillateur. Pour rappel, il y en a à la disposition du public à la poste, devant la mairie, stade de foot, aux galeries des mines d'argent, WC public, cinéma, au complexe sportif, à la maison du canton.

Dans toutes les écoles, des exercices d'évacuation sont organisés chaque année, ainsi que des exercices d'intrusion. Des scénarios de catastrophes naturelles et technologiques différents sont réfléchis et mis en place, liés aux risques répertoriés sur la commune.



Début avril, un vendredi soir, une formation sera proposée à l'ensemble des citoyens au foyer culturel pour transmettre les gestes à appliquer face à diverses situations, sous forme d'ateliers. Ceux-ci seront encadrés par le service des urgences de l'hôpital de Briançon – Ingrid Rossat, les sapeurs-pompiers de L'Argentière et François Roth, formateur et représentant de la protection civile des Hautes-Alpes : réanimation cardiopulmonaire, personne inconsciente mais qui respire, saignement abondant, personne qui s'étouffe, alerte à la population.

Nous espérons vous y voir nombreux, les enfants à partir de 10 ans sont les bienvenus.

Mercredi 15 janvier 2025 à 18 h au marché couvert, une prévention routière sur le thème des conduites addictives et à risque sera organisée auprès des jeunes conducteurs et apprentis conducteurs.

Toute personne âgée de 16 à 25 ans est invitée à venir y participer. Après une présentation faite par un personnel de la Gendarmerie et le policier municipal, un débat suivra sur des interrogations ou des faits vécus par les participants souhaitant intervenir sur le sujet.



Couverture  
Zinguerie  
Ramonage  
Fumisterie

05120 L'Argentière-La Bessée  
Tél. 06 86 61 03 56  
arnaud.royer.couverture@gmail.com



**CAISSE  
D'EPARGNE**  
CEPAC

**AGENCE DE  
L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE**

7 avenue Charles de Gaulle  
Tél. 04 13 38 10 58 / 04 13 38 10 56

## Le débroussaillage c'est :

### Un objectif

Réduire la quantité de combustible végétal, afin de diminuer l'intensité des incendies et limiter leur propagation pour :

- assurer une protection des personnes et des biens, une sécurité pour vos enfants, pour votre maison ;
- faciliter le travail des pompiers en cas de sinistre ;
- minimiser le risque de départ de feu accidentel à partir de votre maison.

### Une action



- Éliminer les végétaux morts, très secs et en sur-nombre (hors haies ornementales) ;
- couper les herbes, les arbres dont les branches basses sont trop proches du toit et des murs (distance minimum de 3 mètres à l'aplomb des murs et du toit), les petits arbustes situés sous les grands arbres qui propagent le feu vers la cime de ces derniers ;
- élaguer les branches basses des arbres jusqu'à une hauteur minimale de 2 mètres ;
- traiter les végétaux coupés (broyer, incinérer, ou évacuer) ;
- entretenir la zone débroussaillée annuellement ;
- débroussailler ce n'est pas défricher.

### Une obligation

L'arrêté préfectoral classe la commune en risque incendie élevé avec débroussaillage obligatoire dans les forêts, bois, plantations, reboisements, landes maquis et garrigues ainsi que tous les terrains qui en sont situés à moins de 200 mètres.

Ne pas intervenir peut aggraver les risques et entraîner des sanctions.

### Une réglementation

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont obligatoires dans les cas suivants :

- en zone urbaine délimitée par un Plan d'Occupation des Sols (POS) ou un Plan Local d'Urbanisme (PLU), vous devez débroussailler l'intégralité de votre terrain, même sans installation dessus ;
- en zone non urbaine, (ou en l'absence de POS) vous devez débroussailler dans un rayon de 50 mètres autour des constructions et installations de toute nature ainsi que des voies privées y donnant accès, sur une profondeur de 2 mètres de part et d'autre de la voie ;
- si votre terrain se trouve à cheval sur une zone urbaine et une zone non urbaine, vous êtes soumis aux deux réglementations ;
- lorsque le débroussaillage s'étend au-delà de la limite de propriété, il doit être continué sur le terrain voisin, il faut en informer le propriétaire ou l'occupant et lui demander l'autorisation de pénétrer sur son terrain.

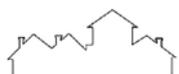
### Pour plus d'informations :

- La Mairie
- La Direction Départementale des Territoires : 04 92 51 88 19
- L'Office National Des Forêts : 06 21 45 32 79
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours : 04 92 40 18 00.

Les diagnostics seront réalisés en partenariat avec l'ONF et entièrement gratuits. Vous êtes priés de vous faire connaître en mairie si vous souhaitez que votre propriété soit diagnostiquée.

## Les actions en faveur du logement sur le territoire de la commune

Depuis plusieurs années, la thématique du logement est une des priorités de la municipalité. Elle s'est engagée aux côtés de plusieurs structures afin de mener des actions concrètes en faveur du logement.



### Lutte contre les logements vacants

La commune de L'Argentière-La Bessée et la Communauté de Communes du Pays des Écrins (CCPE) se sont engagées aux côtés de l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) dans un programme de lutte contre la vacance des logements. Il a été nécessaire d'identifier l'ensemble des propriétaires de logements déclarés comme vacants, puis de vérifier les déclarations, afin de déterminer dans un premier temps le nombre de logements potentiellement concernés. Dès le début de l'année 2025, les propriétaires de logements vacants seront contactés par l'ADIL afin de leur présenter, s'ils le souhaitent, les dispositifs d'aide et d'accompagnement leur permettant de mettre leur bien sur le marché locatif.



### Lutte contre l'habitat indigne et la précarité énergétique

Il existe de nombreuses structures permettant d'obtenir des informations et de l'aide dans ses démarches liées à l'habitat indigne et à la précarité énergétique. L'ADIL 05 vous accompagne gratuitement pour toutes vos questions et démarches. Téléphone : 04 92 21 05 98 Site Internet : <https://adil04-05.org>



### Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain

**La convention OPAH-RU, dont la commune de L'Argentière-La Bessée est signataire, permet d'actionner des leviers financiers afin de réhabiliter des logements visant à améliorer leur confort, leur sécurité et leur efficacité**

**énergétique.** Concrètement, si vous êtes propriétaire occupant, propriétaire bailleur ou un syndic de copropriété, et que vous répondez aux critères d'éligibilité, vous pouvez obtenir des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat et de la commune de L'Argentière-La Bessée, et être accompagnés dans vos démarches.

L'accompagnement sera proposé dès le début de l'année 2025. Vous pourrez contacter Erika Allais au 06 73 81 37 55 ou par courriel à [e.allais@cc-paysdesecrins.com](mailto:e.allais@cc-paysdesecrins.com), cheffe de projet « Petites Villes de Demain ».



### La journée de l'habitat

Face au succès de la première édition, la CCPE a décidé de **reconduire la journée de l'habitat organisée sur la commune de L'Argentière-La Bessée le 24 mai 2025**. Cette journée permettra aux habitants de rencontrer tous les acteurs du logement ; le riche programme sera communiqué prochainement.



### Le logement à destination des travailleurs saisonniers

Une enquête préalable menée par la CCPE auprès des saisonniers, des employeurs et des structures a été réalisée sur une période de diffusion de 2023 à 2024 afin de couvrir les deux saisons touristiques. Plusieurs enjeux prioritaires ont été identifiés et permettent de conclure à la nécessité de mettre en œuvre une politique locale visant à mieux répondre aux besoins des travailleurs saisonniers pour se loger, se déplacer et accéder aux services offerts à la population. **Ainsi une convention tripartite sera prochainement signée pour une durée de 3 ans entre la CCPE, l'État et la commune de L'Argentière-La Bessée**, dont l'objectif principal est de fixer les objectifs et les moyens que les collectivités concernées s'engagent à mettre en œuvre (exemples : améliorer la communication sur l'offre du Logis des Jeunes, création d'un espace dédié aux travailleurs saisonniers vivant dans leur camion, etc.)



### Les logements communaux

La commune est propriétaire de plusieurs locaux, dont 18 logements répartis dans 10 bâtiments pour lesquels il est nécessaire d'avoir un état des lieux précis.

Le conseil municipal a donc voté favorablement en mai 2024 pour la signature d'une convention avec le Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE) des Hautes-Alpes visant à accompagner la commune par la production d'**une note d'opportunité permettant d'extraire les points forts et faibles de chaque logement à partir d'une grille multi thèmes, dont l'axe principal retenu est l'aspect thermique du bâtiment**. Ce document permettra au conseil municipal de se prononcer sur les actions prioritaires à engager, notamment les travaux de rénovation énergétique lorsque cela pourra être supporté par

la commune et la possible mise en vente de bâtiment dont la recette sera exclusivement destinée à financer les opérations d'investissement liées au parc locatif communal.

La municipalité a également engagé une réflexion afin de créer de nouveaux logements sur la commune. Une étude est donc menée en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays des Écrins par le biais de « Petite Ville de Demain », l'Architecte des Bâtiments de France et les services de la Sous-Préfecture de Briançon afin de créer des logements neufs en réhabilitant la « Maison Planche ». L'opération pourrait être couplée au projet de construction de logements sur du foncier communal au lieu-dit « la Magdeleine » afin d'augmenter l'attractivité du territoire et répondre au besoin en logements.



**Isolation Thermique Extérieure  
Travaux de maçonnerie  
générale Façades, Rénovation**

**AHRAMAN**



06 25 01 28 43



entreprisemk05@outlook.com



4 rue du Chlorate  
ZA Les Sablonnières  
05120 L'Argentière la Bessée





Jérôme Nicolas  
**DULOUT TOUSSAINT**

ASSURANCES - BANQUE

N°ORIAS 19 007 670 - 19 007 671

20 Av de Vallouise - 05120 L'Argentière la Bessée  
Tél : 04 92 23 01 44 / [agence.dulouttousaint2@axa.fr](mailto:agence.dulouttousaint2@axa.fr)



L'ENTRETIEN ET LE NETTOYAGE  
C'EST NOTRE AFFAIRE

Pascal Piovano :  
**06 06 79 20 43**

Sandrine Chalvet :  
**06 13 76 73 23**

Bureau :  
**04 92 55 86 95**

Nettoyage et entretien  
tous locaux

Fin de chantier - Vitres

Tonte de pelouse

Déneigement

Petit bricolage

3 avenue du Quartz  
05120 L'Argentière-La Bessée

[www.sandrinnetservices.fr](http://www.sandrinnetservices.fr)  
[sandrinnetservices@orange.fr](mailto:sandrinnetservices@orange.fr)  
[sandrine.chalvet.05310@gmail.com](mailto:sandrine.chalvet.05310@gmail.com)

La  
**Durance**

BAR-TABAC  
FDJ grattage  
et tirage



Cocktails, apérol et vin chaud pour l'hiver !  
À partir de mai, retrouvez nos cocktails et nos glaces !

32 rue de la République  
05120 L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE  
Tél. 04 92 23 17 22



**L'EDELWEISS**

Boulangerie  
Pâtisserie



Boutiques :

L'Argentière La Bessée  
38 rue de la République  
04 92 23 10 24

Vallouise  
43 Route dessus ville  
04 92 23 36 96



**Anthony Gonnet**

**06 80 14 37 63**

**TIC-TAC**

**Atelier de  
Roche**



**GARAGE  
DES ÉCRINS**  
AUTO & POIDS Lourd  
TOUTES MARQUES

**LECCA STÉPHANE**

22 avenue du Quartz  
05120 L'ARGENTIÈRE LA BESSÉE

LUNDI AU VENDREDI 8H-12H & 14H-18H

**04 92 46 91 33**



**Vers sa  
passion**  
Chasse • Pêche • Tir • Nourriture chien/chat

Rue de la République - 05120 L'Argentière-La Bessée  
Tél. 04 92 49 94 92 / 06 61 82 95 92  
[www.vers-sa-passion.fr](http://www.vers-sa-passion.fr) / [contact@vers-sa-passion.fr](mailto:contact@vers-sa-passion.fr)

## Les investissements et travaux sur la commune

### Coupe à câble

Les parcelles 30 et 31 sur la commune de L'Argentière-La Bessée dans la forêt du Fournel, cette coupe représente environ 130 m<sup>3</sup> de bois sous écorce : mélèze de qualité charpente plus bois énergie (première parcelle) et 720 m<sup>3</sup> sous écorce pour la seconde.

#### 6 lignes de câble-mât ont été tracées

Forêt composée de mélèzes, sapin, et quelques pins âgés de 200 à 250 ans. Ces arbres montrent des signes de vieillissement. Suite aux différents épisodes de sécheresse et de différents épisodes météorologiques et dans un contexte de changement climatique il faut régénérer et renouveler le peuplement : c'est ce qu'on appelle **une coupe de régénération** ou d'éclaircie. On coupe un arbre sur 3 pour permettre aux plus jeunes de pousser.



#### La technique utilisée

Le câble-mât, car avec de telles pentes allant jusqu'à plus de 60 %, il est impossible d'utiliser des techniques d'exploitation classiques. Cette technique de débardage est très répandue dans l'arc alpin, elle permet de descendre les bois le long de la pente, suspendus à un câble tendu entre 2 supports. Réservé pour les zones difficiles d'accès. Méthode d'exploitation qui, une fois que le bois est suspendu dans les airs depuis son lieu d'abattage, descend jusqu'à une piste accessible au grumier (camion transportant le bois jusqu'aux scieries).

Une ligne de 3 à 4 m de large est réalisée dans la forêt sur la parcelle. Les forestiers tirent ensuite un câble qui est soutenu par des pylônes. Sur ce câble, un chariot circule. Soulève la grume via une élingue, et la dispose au bord de la piste forestière. Le camion peut alors venir la récupérer. En moyenne ceci coûte **entre 20 et 40 € du mètre cube** car ceci nécessite quand même beaucoup d'efforts pour récolter le bois.

Cette opération a été possible grâce au soutien financier de la Région, et à l'expertise de l'ONF.

#### Que vont devenir les bois récoltés ?

Une partie sera valorisée en **bois d'œuvre** pour la charpente par exemple certaines grumes partiront à Morzine pour réaliser des tavaillons (tuiles de mélèze) ce qui sert à couvrir les toits des chalets. Une autre partie part en **« bois énergie »** par exemple des plaquettes et au parc à bois pour les affouagistes.

C'est un peu plus de 800 m<sup>3</sup> qui ont été récoltés et valorisés, le contrat a été conclu entre l'ONF et des entreprises régionales pour le compte de la commune.

De nombreuses visites pour cette coupe sur le terrain, le 15 mai par les jeunes élus du CMJ, le 14 juin par les communes forestières des Hautes-Alpes.

## Les travaux réalisés cet automne

### Les réfections d'eau potable

La tranche 3 du programme de réfection d'eau potable sur la commune a été lancée cette année, qui se réalisera sur plusieurs mois, et sur plusieurs secteurs. Elle intégrera la 2<sup>e</sup> tranche du secteur du hameau du plan Léothaud, la zone sud de la rue de la Magdeleine, et la rue des Collets (la zone aval du chemin des Girauds).



Cet automne 2024, la première partie des travaux a été réalisée au plan Léothaud.

Les travaux restants seront faits à partir du printemps 2025.

Montant de l'investissement : 656 000 € HT, financé à hauteur de 80 % par l'État et l'agence de l'eau.

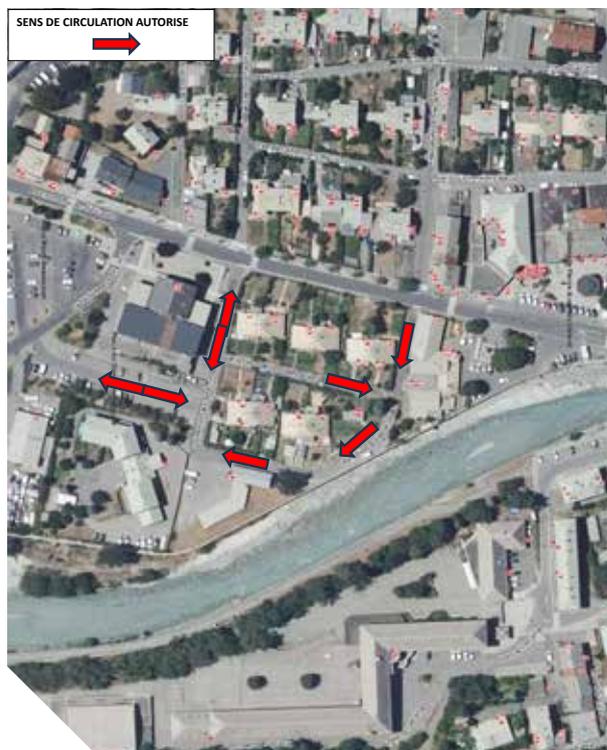
### École de la Bessée

L'ensemble des menuiseries extérieures de l'école de la Bessée a été remplacé.

Montant de l'investissement : 216 000 € HT, financé à 77 % par le Département, la Région et l'État.

### Circulation dans les cités polonaises

Sens de circulation à l'essai dans le quartier des cités polonaises : afin de fluidifier la circulation dans ce quartier, un nouveau plan de circulation va être mis en place pour une période d'essai du 1<sup>er</sup> février au 1<sup>er</sup> septembre. La rue de l'avenue Charles de Gaulles vers la gendarmerie sera à sens unique, et la rue des Œillets vers la boucle des Asphodèles sera à double sens (voir plan ci-dessous).



## Plaques de rue disponibles en mairie

Depuis février 2022, un article de loi impose à toutes les communes de procéder à la dénomination et numérotation des voies et appuie le fait que les communes sont responsables du bon adressage de leur territoire. Pour rappel, il reste encore un bon nombre de plaques de propriétaires, à venir récupérer à la mairie.

**Attention : d'ici la fin de l'année 2024, la poste ne distribuera plus de courriers aux anciennes adresses.**

Il est donc primordial d'apposer les nouveaux numéros et d'enlever les anciens. Les plaques sont disponibles en mairie aux horaires d'ouverture. Votre carte d'identité, passeport et permis de conduire restent valides et ne nécessitent pas de démarches particulières. Néanmoins, il convient d'effectuer vos changements d'adresses auprès des différents organismes privés et publics.



## Les prévisions des travaux pour 2025

– La suite du programme de réfection de l'eau sur les autres secteurs concernés : rue des Collets et rue Magdeleine sud.

– L'ensemble des menuiseries de la gendarmerie est prévu pour un montant de 358 000 € HT, financé à hauteur de 76 % par le département, l'État et la région.

– Extension du marché couvert par la création d'un auvent et installation de panneaux photovoltaïques

Montant du projet : 150 000 € HT, avec pour objectif un financement à 80 % par le département, l'État et la région.

– Des travaux sont également prévus au niveau des blocs de la falaise Saint Roc (rue du Sapet), afin de protéger des chutes de pierres.

Montant de l'investissement : 217 000 € HT, financé à hauteur de 80 % par l'État, le DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et le fonds vert (dispositif inédit de l'État créé en 2023 pour accélérer la transition écologique dans les territoires), et le département.



## Formation « élus face au changement climatique, renouvelons nos forêts »

Une formation qui s'est tenue à Théus le 14 juin 2024 en présence du maire, monsieur Gilbert Leydet qui nous a accueilli, de l'ONF, des communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur et de nombreux élus.

Assurer la pérennité des peuplements forestiers sur nos parcelles forestières est essentiel et nécessite une bonne adaptation des pratiques sylvicoles et des essences choisies face aux changements climatiques. À Théus les élus ont choisi de privilégier la mixité entre feuillus et résineux (tilleul, érable, chêne, cèdre) au regard de l'altitude du terrain et des essences qui dépérissaient notamment les pins sylvestres. Nous avons pu faire la visite d'une parcelle reboisée de tilleuls et de chênes.

Le financement toujours possible avec l'aide de la région sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, France 2030 (programme d'état) 5 millions d'arbres (région Provence) et le fonds Respir.

## Assemblée générale des maires ruraux des Hautes-Alpes

Le 21 septembre à Cervières. Réunissant les maires de communes de moins de 3500 habitants. En présence de nombreux élus de terrain, parlementaires sénateur, députés, représentants de l'État préfet et sous-préfète, directeur de cabinet, sous-préfète à la ruralité, Région...

L'occasion de débattre sur de nombreux sujets qui nous touchent notamment la compétence eau et assainissement, la Gemapi, les inondations de cet hiver ou encore l'aménagement du territoire dans le cadre des prochains jeux olympiques.

Sujets passionnants mais tout autant synonymes parfois de pression ou de découragement pour ces « petits maires » qui n'arrêtent jamais réellement, et qui sont animés par la passion de leur territoire et l'envie de le faire avancer pour le bien-être de leurs concitoyens.

## Chiens de catégorie

Certains chiens, considérés comme pouvant être dangereux, sont soumis à une réglementation spécifique. En France, ces chiens sont classés en 2 catégories : chien d'attaque et chien de garde et de défense. Si vous détenez un chien appartenant à l'une de ces catégories, vous êtes soumis à certaines obligations (permis de détention du propriétaire, évaluation comportementale de l'animal, conditions spécifiques d'accès de l'animal aux espaces publics...).

Les chiens de 1<sup>re</sup> catégorie (d'attaque) et de 2<sup>e</sup> catégorie (de garde) sont : American Staffordshire terrier (communément appelés pit-bulls), Mastiff (communément appelés boer bulls), Rottweiler, Tosa.



Les chiens de 1<sup>re</sup> catégorie n'ont pas de pedigree, alors que ceux de 2<sup>e</sup> l'ont. Les éléments de reconnaissance de ces chiens de 1<sup>re</sup> catégorie sont définis par arrêté.

La catégorie des chiens de garde et de défense comprend aussi les chiens issus de croisements assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race Rottweiler. Ces chiens n'ont pas de pedigree.

Si vous détenez un chien de 1<sup>re</sup> catégorie ou de 2<sup>e</sup> catégorie, vous êtes soumis à certaines obligations :

- attestation d'aptitude à la détention d'un chien de 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> catégorie ;
- évaluation comportementale du chien ;
- assurance responsabilité civile ;
- permis de détention délivré par le maire de la commune de résidence.

Si vous avez un doute, vous pouvez vous rapprocher de votre vétérinaire qui vous indiquera le type racial de votre animal et ensuite effectuer une demande pour le permis de détention auprès des services de la mairie (accueil ou police municipale), la démarche à suivre est aussi mentionnée sur le site internet de la mairie : <https://ville-argentiere.fr/vie-pratique/demarches-administratives/chiens-categorises>

## Des nouvelles fraîches de l'Ehpad

### Évaluation de la qualité en établissements médico-sociaux

La loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, rend obligatoire l'évaluation des ESSMS tous les 5 ans. Ces évaluations sont réalisées par un organisme accrédité COFRAC et habilité par la Haute Autorité de Santé (HAS). L'objectif est d'apprécier la qualité des activités et prestations délivrées aux personnes accueillies.

9 thématiques sont investiguées :

- la bientraitance et l'éthique ;
- les droits de la personne accompagnée ;
- l'expression et la participation de la personne ;
- la co-construction et la personnalisation de son projet d'accompagnement ;
- l'accompagnement à l'autonomie ;
- l'accompagnement à la santé ;
- la continuité et la fluidité des parcours des personnes ;
- la politique ressources humaines de l'ESSMS ;
- la démarche qualité et gestion des risques.

Ces thématiques sont abordées au travers de 3 chapitres.

- **le chapitre 1 « Les personnes »** : l'objectif est de recueillir le point de vue des résidents sur leur perception de la bientraitance, le respect de leur droits, leur facilité d'expression et leur implication dans leur accompagnement ;

- **le chapitre 2 « Les professionnels »** : l'objectif est d'évaluer le niveau de connaissance des professionnels des politiques menées et leur niveau d'application ;

- **le chapitre 3 « L'établissement »** : l'objectif est d'évaluer le niveau de maturité de l'établissement quant à sa politique menée sur les 9 thématiques citées ci-dessus.

L'évaluation de l'EHPAD de Guil-Écrins s'est tenue du 18 au 20 juin 2024.

## Les résultats de l'EHPAD de la Villa-Montbrison (L'Argentière-La Bessée)

L'établissement a d'ores et déjà défini un plan d'actions pour améliorer sa qualité d'accueil et maintenir son niveau de qualité des soins actuel.

### Appréciation générale

Nous remercions avant tout les résidents qui ont participé à cette évaluation, ainsi que l'équipe de direction et les professionnels rencontrés pour leur accueil et leur désir de partager avec nous leur quotidien.

L'investissement des professionnels est clairement établi, dans une démarche continue d'amélioration de la qualité au bénéfice des personnes accompagnées.

Nous avons rencontré des professionnels bienveillants et engagés dans l'accompagnement des usagers.

Les équipes favorisent l'autonomie de la personne accompagnée au quotidien, veillent à s'inscrire dans une démarche inclusive à destination de la personne accompagnée, et développent des moyens et outils ayant pour but d'assurer le respect des droits de ces derniers.

La mise en œuvre des différents partenariats permet d'assurer la continuité et la fluidité des parcours, malgré l'isolement géographique de l'établissement.

Les évaluateurs encouragent les professionnels à poursuivre le travail déjà mené dans le cadre de la formalisation des procédures et le déploiement de la démarche qualité, notamment en poursuivant la réflexion autour de la co-construction des projets d'accompagnement personnalisés et autour de la sécurisation du circuit du médicament en l'absence des IDE de l'établissement.

La gouvernance a d'ores et déjà repéré des axes d'améliorations.

## Inauguration de l'EPHAD

Le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024 a eu lieu à l'EPHAD Guil Écrins, Villa Montbrison l'inauguration de son extension et de sa rénovation en présence de M. Le Préfet des Hautes-Alpes, de nombreuses autorités, du personnel, des résidents et de leur famille.

Le Directeur M. Antoine Ollagnier indique que les résidents et le personnel ont su s'adapter le temps des travaux.

Le bâtiment construit juste à côté a pu être occupé dès l'extension achevée. Les résidents ont intégré un nouvel espace de vie plus lumineux, plus convivial, plus grand et très accueillant ce qui a permis aussi de supprimer les chambres doubles.

Cette maison à taille humaine permet aux personnes du Pays des Écrins et des alentours de rester dans notre département.

L'équipe soignante avec ces nouveaux locaux travaille dans de bonnes conditions et apporte le meilleur pour les résidents.

Un autre projet commence à porter ses fruits dans l'Argentiérois et le Guillestrois, le Centre de Ressources Territoriales (CRT) dont l'une de ses missions est de maintenir le plus longtemps possible les personnes à domicile.

Le Maire de L'Argentière M. Alain Sanchez commente : « *les résidents ne sont pas déracinés et peuvent conserver leurs habitudes de vie. Cette structure est essentielle pour notre commune* ».



## Du côté des écoles

### Un petit mot de la directrice de l'école maternelle du Plan d'Ergue, Amira Kern Semaine du goût au Plan d'Ergue

Du 14 au 18 octobre, c'était la semaine nationale du goût.

L'école a participé à cette semaine spéciale.

- les TPS et PS ont bénéficié sur l'école de l'intervention de Nathalie du traiteur « Les petits oignons », qui fournit les repas de la cantine. Ils ont touché, senti, goûté fruits, légumes, fromages et confectionné des tartelettes aux pommes !
- les MS ont fabriqué du pain à l'école ; la pâte avait été préparée par Marcelline de « L'arbre à pain » ;
- les GS se sont rendus dans les cuisines du collège les Giraudes ; ils ont été accueillis par Dominique,

le chef de cuisine, qui leur a fait découvrir le métier de cuisinier. Ensemble ils ont réalisé la véritable tarte des Alpes à la framboise !



### Un petit mot de la directrice de l'école de l'église, Rachel Botta L'école de l'église part dans les espaces...

Cette année, nous adoptons une nouvelle pédagogie à l'école de l'église : la pédagogie des espaces.

La classe est organisée en 10 espaces : espace nombres et formes, construction, puzzles, lecture&écriture, bibliothèque, art&graphisme, motricité fine, l'espace sensoriel et l'espace symbolique. Ce dernier espace est le lieu où l'enfant joue au grand en imitant notre monde des adultes ; pour la période 1, c'est la cuisine.

Dans chacun des espaces, je choisis les jeux en fonction de mes objectifs pour la période et je réorganise chaque espace lorsque l'on change de période. Les anciens jeux restent sur les étagères afin que les enfants puissent les réutiliser s'ils le désirent.

Les enfants se déplacent d'un espace à l'autre à leur rythme et selon leur choix. L'adulte est là pour les orienter, leur apprendre à ranger mais aussi les motiver à aller vers des espaces qui ne les attirent pas spontanément. Chaque jour, Sabine et moi, nous nous installons dans un espace différent afin de mener un jeu ou une activité auquel nous invitons les élèves en petits groupes, les autres espaces sont autonomes bien que nous gardions un œil dessus !

De cette manière, notre travail est plus individualisé et chacun prend vraiment plaisir à explorer ce qui est important pour lui. Les GS ont quelques obligations et auront un plan de travail à partir de la période prochaine.

Ce système fonctionne de 8h30 à 10h et en fin de journée ; le reste du temps, nous revenons à un fonctionnement traditionnel.



## Du côté de la bibliothèque

La Bibliothèque de L'Argentière-La Bessée propose désormais plusieurs animations par mois à destination des adultes et des enfants, notamment des animations hors les murs. Le 1<sup>er</sup> octobre, la Bibliothèque et le Centre socio-culturel ont organisé conjointement un événement festif à la sortie de l'école les « RDV au City », au City Stade, dans le quartier du Plan d'Ergues. À cette occasion, ont été organisés un goûter, des animations lecture et jeux de société, un atelier cirque par l'association du Fish et des mini-tournois de foot par l'AS sportive de L'Argentière. Une soixantaine d'enfants étaient présents sur le lieu pour essayer les différentes activités proposées. Une première édition conviviale qui a ravi tout le monde ! À refaire ?



## Conseil municipal des jeunes

Fin de mandat en novembre pour ce 2<sup>e</sup> conseil municipal jeune.

Nos jeunes élus ont participé aux diverses cérémonies du souvenir, ils ont continué à entretenir les jardinières de la bibliothèque et de la maison de retraite, au printemps ils ont pu se rendre dans le Fournel pour découvrir ce qu'est la « coupe à câble » et enfin ils ont participé au choix des cadeaux pour l'arbre de Noël.

Lors de l'après-midi dans le Fournel des vidéos ont été faites et un petit film sera présenté pour clore ce mandat.

Pour préparer les nouvelles élections, les membres de la commission scolaire et jeunesse se sont présentées à l'école de la Bessée le 14 octobre dans les classes de CE1-CE2-CM1-CM2 pour distribuer le flyer à remplir par les futurs candidats intéressés, et rappeler en quoi consiste le CMJ.

Les élèves candidats aux élections ont préparé leur campagne électorale par une affiche et/ou un slogan ainsi que leurs idées sur des panneaux dans la cour de l'école et devant la mairie.

Les enfants candidats n'étant qu'au nombre de 5 au lieu des 7 requis, ils ont été élus d'office. L'équipe municipale est heureuse de compter en tant que conseiller municipal jeune : Sophie Alphan en CM2, Margot Lazier-Randou en CM2, Nils Huard-Parmentier en CM1, Nathan Albertini en CM1 et Marie Semiond en CE2.

Une rencontre avec les parents et enfants aura lieu dans le mois de décembre, pour expliquer l'importance de respecter l'engagement à tenir en tant que conseiller et le principe des réunions mensuelles où ils pourront donner leurs avis, s'impliquer et proposer des actions pour améliorer le cadre de vie de la jeunesse Argentiéroise. Les petits conseillers ont déjà plein de projets en tête.



## Le service culturel municipal La mine d'argent

Avant que la neige ne recouvre complètement nos vallées, revenons un peu dans la chaleur de l'été (chaleur toute relative dans les galeries de la mine...).

Que s'est-il passé cet été ?

### Les chantiers

Tout d'abord, les chantiers ont connu une belle avancée, grâce à l'implication de l'équipe de la mine et notamment aux guides, qui n'ont pas hésité à mettre « la brouette à la patte » sur leurs heures de présences (quand les visites et les jeux peinaient à se remplir en juillet). Et évidemment grâce aux jeunes du « Club du vieux manoir » qui étaient là pendant les 15 premiers jours de juillet, ainsi que ceux du centre social de L'Argentière.

Nous avons donc pu avancer, et finaliser pour certains, les chantiers commencés au printemps :

- canal d'accès aux Dunes (surélevé pour laisser passer l'eau en dessous, à la suite des crues de l'automne 2023) ;
- création d'un itinéraire « bis » au-dessus de la salle des machines (plusieurs escaliers (bois et béton), mur de soutènement) ;



- aménagement du nouveau jeu « l'Odyssée souterraine médiévale » (qui a pu voir le jour à la mi-juillet) ;
- dégagement et fouilles de la salle de la roue ;
- et, découverte inattendue d'anciennes traverses datant de la période d'exploitation de Duclos (1847-1851), vestiges de la première voie ferrée installée dans la mine !

### L'équipe 2024

Nous étions 15 personnes à travailler à la mine au plus fort de la saison (en comptant Bruno et Sébastien qui sont là toute l'année), encore une fois une belle équipe de guides et animateurs, dynamiques et motivés ! Merci donc à Eva, Emma, Klaudia, Lisa, Jennifer, Julie, Cathy, Myriam, Maxence, Robin, Antoine, Dany et Greg, et nous espérons bien revoir ceux qui pourront revenir l'été prochain pour de nouvelles aventures !

### Fréquentation

La mine d'argent n'a pas fait exception cet été et a surfé sur la même vague que la tendance générale dans les Hautes-Alpes, c'est-à-dire une nette baisse de fréquentation au mois de juillet, surtout au niveau des activités qui coûtent un peu plus cher (les Escape game et jeux itinérants, les visites à thème), on comprend aisément que l'inflation est passée par là et oblige nos visiteurs à faire des choix budgétaires dans leurs vacances. Les guides présents ont ainsi pu participer, plus que de coutume, aux chantiers existants, au grand bonheur de Bruno !

Nous avons, malgré tout, fait un beau mois d'août, qui n'a pas eu la prétention de rattraper le retard



de juillet mais nous permet quand même de joliment finir l'été. La tendance se poursuit en ce qui concerne notre visite « classique » (appelée « l'Incontournable ») qui a toujours le même succès et la fréquentation de celle-ci ne faiblit pas, année après année. « L'Incontournable » reste incontournable !

## Boutiques

Deux nouveautés sont venues agrémenter notre espace boutique :

- une nouvelle médaille est venue compléter les trois précédentes (cf magazine « Mine d'infos été 2024 » pour les explications relatives aux médailles), elle représente cette fois-ci un mineur abattant du minerai, relatif à la période d'exploitation de la mine par la société des mines d'Allemont et des Hautes-Alpes (1835-1840) sous la direction d'Auguste-Charles Surell ;



- quatre magnets colorés représentant différents lieux à l'intérieur de la mine.



## Nouveauté 2024

La VRAIE nouveauté 2024 fût indéniablement notre nouveau jeu d'exploration : « l'Odyssée souterraine médiévale », qui a connu un joli succès malgré son ouverture tardive (mi-juillet) et les raisons financières invoquées précédemment. Nous prévoyons d'y apporter quelques améliorations après cette première saison test...

Et justement, quels sont les futurs projets dans la mine ?

## Et maintenant...

Les chantiers à la mine vont continuer dans les belles couleurs de l'automne, jusqu'à ce que la neige nous empêche d'accéder au site. Entre autres, la préparation de l'espace extérieur en vue des futurs travaux du sentier de descente, prévus pour le printemps prochain. Amélioration des deux jeux itinérants, « nettoyage » d'une partie de l'un des deux qui s'est retrouvé complètement immergé l'automne dernier, et donc encore plein de boue. Et... et... création d'un nouvel Escape game !!! En effet, nous constatons que l'Escape game « La découverte du siècle » souffre énormément de l'humidité et nécessite des réparations de plus en plus régulières, et puis, eh bien il a fait son temps, 5 ans de fonctionnement, 2758 joueurs ont pu élucider l'énigme de la découverte du siècle ! Nous avons donc dans l'idée de créer un nouvel Escape Game pour le printemps prochain (au mieux), ou au plus tard pour l'été 2025... on ne vous en dit pas plus, le suspense reste entier, on peut juste vous donner un petit indice : le thème sera sans doute en relation avec un événement important survenu à la mine entre 1920 et 1930... Une idée ?

LA MINE  
D'ARGENT  
de L'ARGENTIERE-LA BESSEE



La Mine d'Argent recherche pour une période de **6 mois**,  
à partir du **13 janvier 2025**

Un.e candidat.e en **volontariat Service Civique**  
au sein du Service Culturel Municipal



- Assister l'équipe de La Mine dans la valorisation du patrimoine et la sécurisation du site minier, aider à la mise en place d'un nouvel escape game souterrain.
- Coordination de chantiers de bénévoles : chantiers de jeunes avec notre archéologue minier, chantiers ponctuels avec des locaux, aide à la mise en place de "visites participatives", en direction des touristes qui souhaiteraient mettre la main à la pâte.



Pour toute information ou candidature :

04 92 23 02 94 // minesdargent@ville-argentiere.fr

## Plus beaux détours de France

### Réunion régionale du réseau des 100 plus beaux détours de France à Sisteron

Jeudi 19 septembre, Dominique Barnéoud, Sandrine Reymond et Christine Lazarini se sont rendues à Sisteron pour la réunion régionale des « 100 plus beaux détours de France ».

Accueillis par M. le maire, Daniel Spagnou, l'adjoint au tourisme et tout le personnel de l'office du tourisme les participants ont visité l'office du tourisme et la citadelle le matin. L'après-midi a été consacré à l'assemblée générale.

À l'office du tourisme, 2 bornes (dont l'une à l'extérieur accessible 24h/24) présentent (en français et en anglais) tout ce que l'on peut faire dans et autour de la ville. Une application téléchargeable y est associée et deux casques de réalité virtuelle sont disponibles. Ces aménagements bénéficient de subventions dans le cadre de l'espace valléen et sont mis en place en partenariat avec le service culturel et patrimoine de la ville.

Les différents points abordés lors de l'assemblée générale par Patricia Armigliato Chaniel (Déléguée Régionale de la région Midi Sud-Est), Xavier Louy (Délégué Général) sont les suivants :

- retour sur la saison d'été : dans la majorité des communes baisse en juillet, bien pour août et septembre aussi.



Le corps de métier qui souffre le plus est la restauration dans de nombreuses communes. Problème de recrutement.

Le problème des chiens de protection est d'actualité pour plusieurs communes.

- on nous demande de mettre à jour notre page pour le prochain guide ;
- le nombre de connexions au site a beaucoup augmenté. 222 000 connexions sur les 12 derniers mois ;
- augmentation de l'audience sur la station sud radio qui a engendré une augmentation des commandes de guides ;
- les prochaines réunions régionales auront lieu au printemps 2025 à Crest et à l'automne 2025 à Biot ;
- le prochain congrès national aura lieu les 21, 22, et 23 mai à Avallon ;
- le congrès 2026 aura lieu à Gravelines ;
- le concours interne aura comme thème « offre des randonnées et balades ».

De belles rencontres et échanges d'expériences pour une journée très enrichissante.

## Obtention du label « Employeur partenaire des Sapeurs-Pompiers Volontaires »

La Mairie a obtenu en 2024 le label « Employeur partenaire des Sapeurs-Pompiers Volontaires », valorisant ainsi son engagement.

En effet, la Mairie de L'Argentière-La Bessée s'engage depuis de nombreuses années aux côtés du Service



Départementale d'Incendie et de Secours des Hautes-Alpes en soutenant activement le volontariat des Sapeurs-Pompiers. Actuellement 3 agents communaux font partie des effectifs des Sapeurs-Pompiers Volontaires. Ils seront 4 dès janvier 2025.

## Obtention du label Ville active & sportive 2 lauriers



En avril 2024, la municipalité a déposé un dossier de candidature auprès du CNVAS, le Conseil National des Villes Actives et Sportives, pour tenter d'obtenir un label valorisant les infrastructures sportives aménagées à L'Argentière-La Bessée, ainsi que les efforts, actions et projets portés par la commune pour promouvoir les activités physiques au plus grand nombre.

Le label est organisé par le Conseil National des Villes Actives et Sportives (CNVAS), dont les membres fondateurs sont l'Association Nationale Des Élu(e)s en charge du Sport (ANDES) et l'Union Sport & Cycle, sous le haut patronage du ministère des Sports, des Jeux Olympiques et Paralympiques. Il est soutenu par son partenaire l'Agence Nationale du Sport. Le CNVAS a étudié les dossiers de candidature en se basant sur 4 critères : la motivation de la candidature, la présentation du projet sportif, l'état des lieux sportifs du territoire, la politique sportive et les initiatives innovantes.

**Le 11 juillet, nous avons obtenu officiellement le label « Ville active & sportive » classé par la suite en 2 lauriers.**

Ce nombre de lauriers signifie que la commune a justifié d'une politique sportive innovante et d'une offre d'activités physiques et sportives diversifiée et également d'une bonne gestion et utilisation d'un parc d'équipements sportifs, sites et espaces de

nature. La municipalité a apporté la preuve qu'elle répond à de nombreux besoins sociaux, en soutenant les associations locales, et en projetant d'améliorer les infrastructures, créant des espaces dédiés au sport et aux rencontres entre les habitants.

« Depuis 2017, ce label s'est imposé comme une marque de référence avec son réseau de plus de 700 villes labellisées en France Métropolitaine et en Outre-Mer ».

Nous mettrons prochainement en valeur ce label sur la commune, et communiquerons plus largement sur le sujet dans les prochaines semaines.

# L'AGENCE

Vallée de la Durance

## L'IMMOBILIER

**A**utrement!

Vous êtes **particulier** ou **professionnel**,  
**acheteur** ou **vendeur** ?

Vous avez besoin d'un **avis de valeur**,  
un **conseil** ou un **accompagnement « sur-**  
**mesure** » avec un interlocuteur unique ?

**L'Agence est à votre disposition !**



**Bruno PELLEGRIN**  
Agent Commercial Immobilier

☎ 07 62 23 07 51

✉ bp@lagence05.immo

**8 avenue Pierre Sainte - L'Argentière-La Bessée**

## Un prix spécial pour la classe mémoire et avenir !

### Le Prix spécial armées sud 2024 remporté par la classe Mémoire et Avenir !

C'est avec une immense fierté que les élèves de la Classe mémoire et avenir du collège les Giraudes et du Club Cinéma du Lycée de Briançon ont reçu des mains du Colonel Jean-Nicolas Martin, le « Super Prix » comme l'a souligné ce dernier pour la qualité exceptionnelle de leur film intitulé « Et la flamme, jamais ne s'éteignit » qui retrace entre autre l'histoire de Jean Perrone, Embrunais, seul Haut-Alpin intégré dans les 177 commandos Kieffer débarqués à Sword Beach en 1944. Le 6 juin dernier la mairie d'Embrun a sollicité La classe Mémoire et Avenir afin de participer à la cérémonie commémorative du 80<sup>e</sup> anniversaire du débarquement de Normandie. Vêtus de l'uniforme des Kieffer, les élèves ont écrit et lu un poème émouvant en présence de la fille de Monsieur Jean Perrone, qui s'est dite très touchée par l'action de ces jeunes. Ces élèves ont, en outre, été salués et félicités par les autorités locales, militaires et patriotiques présentes. Madame Mirallès la secrétaire d'état venue à leur rencontre en mars dernier a été auditionnée par une commission de sénat et a renouvelé ses félicitations à des « collégiens extraordinaires, véritables passeurs de la mémoire ». Leur film sera diffusé ultérieurement aux familles et aux anciens combattants. Une année mémorielle riche en émotions pour ces élèves seulement âgés de 14 ans ! À la rentrée de septembre une nouvelle Classe Mémoire et Avenir s'est constituée et planche sur un nouveau projet. Interrogée, leur enseignante Carole Robert, révèle que ces élèves se montrent « enthousiastes et prêts à relever tous les défis car ils souhaitent se montrer à la hauteur de leurs prédécesseurs qui n'ont pas connu d'échec aux divers concours présentés depuis 7 années consécutives ! » Leur projet, cette année les a d'abord conduits en Alsace du 14 au 18 octobre. Enfin, reconnaissante envers ces élèves, la mairie d'Embrun les a invités le 8 novembre à un spectacle commémorant le 110<sup>e</sup> anniversaire du début de la première guerre mondiale.



Les élèves de la Classe Mémoire et Avenir 2025 expriment toute leur gratitude à toutes les personnes qui les soutiennent, notamment les élus locaux et départementaux, l'ONACVG, les associations mémorielles et patriotiques. Ils remercient également chaleureusement toutes les entreprises qui ont soutenu leur projet et Le souvenir Français dont le Président National, Monsieur Serge Barcellini se dit extrêmement fier de leur succès ! Félicitations à ces jeunes qui font rayonner notre canton !



## Opération coup de pouce au ski

Comme chaque année, les enfants et les jeunes du Pays des Écrins peuvent bénéficier d'un forfait à un tarif négocié par la Communauté de Communes du Pays des Écrins, aux sites alpins des stations de Puy-Saint-Vincent et de Pelvoux-Vallouise pour la saison d'hiver 2024/2025.

En plus de ce tarif, la municipalité de L'Argentière-La Bessée rembourse 50 euros supplémentaires pour l'achat d'un forfait de ski (enfants de 5 à 16 ans domiciliés sur la commune). Il suffit de remplir l'imprimé de demande disponible en mairie ou sur [www.ville-argentiere.fr](http://www.ville-argentiere.fr)

La date limite du dépôt du dossier pour en bénéficier est fixée au 31 décembre 2024.

## La mutuelle communale solidaire

Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2024, ce dispositif solidaire facilitant l'accès aux soins, est accessible à chaque Argentiérois, sans conditions de ressources, sans limite d'âge, sans droit d'entrée et sans questionnaire de santé.

Les permanences d'informations ont lieu en mairie chaque premier mercredi du mois de 13h30 à 16h30.



## Opération coup de pouce au permis

Afin de favoriser l'accès des jeunes au permis de conduire, la commune renouvelle son opération « Coup de pouce au permis de conduire » destinée aux jeunes argentiérois de 15 à 20 ans.

Cette bourse, d'un montant de 500 €, s'adresse à un nombre de 4 à 6 jeunes et est attribuée selon des critères financiers, d'insertion et de façon paritaire en fonction des postulants.

Les candidats retenus signent une charte d'engagement par laquelle ils s'engagent à effectuer une action bénévole de 50 heures au sein des services culturel ou techniques.

En contrepartie de cette action bénévole, et sous réserve de l'obtention du code par le jeune, la commune versera directement la bourse à l'auto-école partenaire à savoir les auto-écoles ECF Bourlier de L'Argentière-La Bessée ou d'Embrun, ou l'auto-école Bruna-Rosso de Briançon, ou l'auto-école Zig-Zag d'Embrun.

Le dossier de candidature sera disponible en début d'année en mairie ou sur <https://ville-argentiere.fr/coup-de-pouce-au-permis-de-conduire/>, et sera à transmettre à la mairie avec les documents demandés avant le 30 avril 2025.

Maison de la Presse



Presse  
Librairie  
Papeterie  
Souvenirs  
Carterie  
Cadeaux

2 avenue Charles de Gaulle  
05120 L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE

Tél. 04 88 03 89 70



**GARAGE SILVESTRE**

**Tél : 04.92.20.34.33**

41 rue des Barbiers  
05100 BRIANÇON

## Retour sur les événements qui ont eu lieu cet été et cet automne



### Tout à bloc – Du 22 au 27 juillet ①

Le Tout à Bloc est l'un des événements majeurs de l'été au Pays des Écrins, une référence pour les amateurs et professionnels de grimpe. Pour sa 31<sup>e</sup> édition cet été, le TAB a réuni énormément de participants locaux et nationaux, de tout âge venus se régaler, s'entraîner et s'affronter au parking du complexe sportif Patrick Vigne sur des blocs artificiels.

La journée sur blocs naturels à Ailefroide a encore beaucoup plu de par son environnement en pleine nature et son cadre sauvage et insolite.

Le TAB reviendra l'été prochain, pour notre plus grand plaisir, du 21 au 26 juillet 2025 ; animations, concerts, finales en nocturne et initiations seront de nouveau en place !

### L'Olympisme Argentiérois – Du 5 au 9 août ②

La semaine de L'olympisme argentiérois a eu lieu début août sur 5 jours, à l'occasion des jeux olympiques et paralympiques 2024 organisés sur Paris, et du label « Terre de jeux 2024 ». Pour rappel, le département des Hautes-Alpes a reçu ce label en 2020 grâce à l'implication de 3 communes dont

L'Argentière-La Bessée qui y participe en tant que centre de préparation à travers la discipline du canoë-kayak.

De nombreux enfants et adultes ont participé pour s'essayer aux épreuves olympiques de manière ludique, telles que football, judo, tir à l'arc, escalade, pickleball, boxe, athlétisme et kayak. La finale de foot des jeux olympiques était diffusée sur un écran dans le marché couvert. La municipalité tient encore à remercier les clubs pour avoir donné de leur temps à faire profiter et apprendre leur discipline aux enfants locaux et vacanciers, ainsi que l'association « Le sourire d'Aurore » pour avoir proposé une buvette.

### Créart'gentière – Samedi 24 août ③

L'édition de cet été a encore été un beau succès avec 600 visiteurs enregistrés sur la journée. Une trentaine d'exposants sont venus de tous horizons et ont proposé au public des stands de gravures, de modélisme, de scrapbooking... Les univers du cosplay et du heroic fantasy sont toujours autant appréciés. Une troisième édition sera reconduite l'été prochain, avec un thème différent et des nouveautés. L'exposition legos sera de nouveau reprogrammé pour notre plus grand plaisir.



## Halloween – Jeudi 31 octobre ④

Les petits comme les grands monstres ont répondu présents à cette journée magique et effrayante. Une soixantaine d'enfants sont venus déguisés aux ateliers créatifs mis en place au marché couvert ; carte de vampire, panier à bonbons, tableau d'Halloween, araignées... il y avait de quoi occuper les sorcières, citrouilles, fantômes et autres spectres heureux de repartir avec leurs petits décors. S'ensuivait un spectacle de magie au foyer culturel qui a regroupé environ 250 personnes, quelques enfants ont même eu le plaisir de monter sur scène et d'être l'assistant personnel du magicien ! Les plus grands sont venus le soir pour un bal costumé où bonbons, boissons, et musiques ont animé la soirée.

Cette journée a été organisée en partenariat avec l'Office de tourisme Pays des Écrins.

## Cérémonie du 11 novembre ⑤

Depuis la fin de la Première Guerre mondiale, la France se rassemble chaque 11 novembre pour honorer les combattants tombés. Cette date, d'abord simple commémoration de l'Armistice de 1918, est devenue au fil des décennies un puissant symbole de mémoire et de cohésion nationale, que la commune de L'Argentière-La Bessée met un point d'honneur à valoriser auprès de ses habitants.

Ce 11 novembre, une belle cérémonie a eu lieu au monument aux morts en présence du maire, des élu(e)s, des portes drapeaux, des associations d'anciens combattants, le souvenir français, des sapeurs-pompiers de L'Argentière, de la gendarmerie et des nombreux concitoyens et concitoyennes. Les élèves de la classe mémoire et avenir de M<sup>me</sup> Carole Robert ont contribué à cette commémoration par la lecture des noms des morts et de textes rédigés par leurs soins,

Les enfants du conseil Municipal des Jeunes ont participé aux dépôts des gerbes.

L'Harmonie L'Écho des glaciers a orchestré cette matinée en interprétant de belles compositions musicales.



⑤



⑤



⑥



⑦

⑦

## Porte-drapeaux : appel à bénévolat

Nos anciens combattants de la FNACA et de l'AMAC appellent au bénévolat pour devenir porte-drapeaux. Aucune condition d'âge n'est requise.

## Inauguration des espaces sans tabac – Vendredi 15 novembre ⑥



En partenariat avec la ligue contre le cancer du 05, la municipalité a organisé une inauguration des espaces sans tabac qui ont été mis en place à divers endroits sur la commune. Ces panneaux d'interdiction sont installés au complexe sportif, aux terrains de tennis, aux galeries des mines du Fournel, devant les écoles, le cinéma. Cette manifestation a eu lieu également dans le cadre du mois sans tabac, sur le parking du complexe sportif Patrick Vigne.

## Après-midi belote – Samedi 16 novembre

Un moment convivial où les passionnés (ou non) de cartes se sont réunis pour une petite partie à plusieurs équipes.

## Journée nature et chasse aux trésors – Mercredi 20 novembre ⑦

Pour profiter de l'automne tous ensemble en extérieur, la bibliothèque municipale et la mairie ont proposé une journée nature aux enfants, dans le parc du château. Le soleil était au rendez-vous et les enfants ont eu plaisir à chercher des indices dans les recoins cachés du jardin, pour trouver au final le trésor dissimulé dans la chapelle. Cette chasse aux trésors pour petits et grands était encadrée par une intervenante de Gap « Hortense nature ». Un atelier création de bateaux en bois flotté a également été proposée aux enfants le matin.

## Le programme des animations à venir

### Décembre 2024

#### Vendredi 27 décembre

Les Foulées Givrées

### Janvier 2025

#### Vendredi 10 janvier

Vœux du maire

À partir de 18h – Foyer culturel

#### Jeudi 16 janvier

Représentation de théâtre circassien, traversée du Théâtre du Briançonnais  
20h – Foyer culturel –  
Durée 1h – À partir de 8 ans

#### Du 16 au 19 janvier

Ice climbing édition 2025

#### Vendredi 17 janvier

Concerts altitude jazz festival

#### Samedi 25 janvier

Repas des aînés et distribution des colis

### Février 2025

#### Dimanche 2 février

Loto du Secours Populaire

#### Dimanche 9 février

Loto de l'Écho des Glaciers

#### Jeudi 6 février

Spectacle – chorale de l'école de la Bessée  
18h30 – Foyer culturel

### Mars 2025

#### Mardi 25 mars

Représentation de théâtre « L'extraordinaire n'aura pas lieu » de la compagnie Soleil Vert, traversées du Théâtre du Briançonnais  
20h – Foyer culturel

#### Jeudi 27 mars

Spectacle de l'école du Plan d'Ergue

### Avril 2025

#### Un vendredi début avril

Soirée formations aux gestes qui sauvent  
Foyer culturel

### Mai 2025

Trail de la Haute Durance

Vous pouvez retrouver le programme des animations « L'ABC infos », ainsi que des différentes manifestations de la commune sur :

- le site internet de la mairie de L'Argentière-La Bessée, rubrique actualités ;
- Facebook, la page « Mairie de L'Argentière-La Bessée » ;
- Instagram @mairielargentierelabessee ;
- l'affichage du programme des animations « L'ABC infos » dans les panneaux communaux, chez les commerçants, et les panneaux d'affichage des villes aux alentours ;
- sur le panneau électronique devant la mairie ;
- le site internet Pays des Écrins, rubrique animations.

Si vous souhaitez être informés des animations organisées sur la commune chaque mois directement depuis votre téléphone ou votre ordinateur, recevez notre newsletter (la lettre d'information de la mairie) en inscrivant votre adresse mail en bas de la page d'accueil de notre site internet.



## Les foulées givrées

Après la réussite des premières Foulées Givrées en 2023, l'équipe de l'Athlé Trail en Argentiérois remet ça le 27 décembre. Outre le côté sportif avec ses 3 ou 8 km, elles se veulent aussi festives avec récompense au plus beau déguisement et conviviales avec stands de chocolat chaud, vin chaud, soupe, crêpes ou encore marrons chauds. Alors on vous attend sur la place du kiosque pour une belle soirée d'entre fêtes.

Contacts : [athletrail@gmail.com](mailto:athletrail@gmail.com) ou 06 69 08 44 94

Infos : [www.trailhautedurance.fr](http://www.trailhautedurance.fr) onglet Foulées Givrées



## Rémi Roux

**« Construire l'avenir de L'Argentière-La Bessée »  
Conseiller municipal et  
Conseiller départemental de  
L'Argentière-La Bessée**

Depuis cet été 2024, nous savons que le projet de l'école du bois ne se fera pas sur L'Argentière-La Bessée. C'est une chose regrettable, car ce projet aurait pu représenter une nouvelle dynamique pour notre territoire. Plusieurs facteurs ont joué en notre défaveur notamment l'enclavement géographique et économique du territoire ainsi qu'un réseau d'influence insuffisant pour peser auprès des financeurs du projet.

Pour autant, notre territoire a des beaux atouts que nous avons intérêt à valoriser pour construire l'avenir : la qualité de vie, le réseau associatif dynamique, une cité à taille humaine avec une histoire et un patrimoine riche.

Je crois profondément que L'Argentière-La Bessée est une ville qui a de l'avenir.

Ce site de la friche industrielle des ex-FAP est un espace sur lequel nous devons bâtir le projet d'avenir de notre commune. Services publics, services culturels et patrimoines, projets innovants et écologiques... Les champs du possible sont ouverts afin de bâtir un espace de vivre ensemble pour notre commune.

Il est probable que ces projets se mettront en place sur plusieurs mandats. Dans tous les cas, il faut dès à présent se mettre au travail afin de faire en sorte que ce futur voit le jour avec la participation de tous les Argentiérois.

## L'Ice climbing

**Save the date : 35<sup>e</sup> édition de  
l'Ice climbing Écrins, du 16 au  
19 janvier 2025**

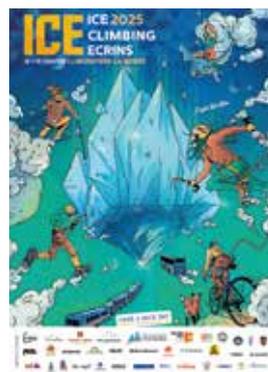
Ice Climbing Écrins lance sa 35<sup>e</sup> édition avec au programme des ateliers d'initiation et de perfectionnement encadrés par 60 guides de haute montagne : cascade de glaces, ski de randonnée, ski hors-piste, randonnée en raquettes, splitboard, e-bike... sans oublier des formations sécurité en montagne, ou la préparation de course.

Nouveauté cette année : des ateliers de yoga, wim-off, hutte de sudation. Le bivouac revient dans la vallée de Freissinières.

Dans le village des partenaires, vous pourrez tester crampons, piolets, casques et chaussures.

Les soirées seront rythmées par diverses animations : films d'aventure et montagne, conférences et débats, restauration de produits locaux et vin chaud de l'ICE, ainsi que des concerts.

Cette édition sera sous le signe du « défi mobilité » ! Plus d'infos sur la page instagram de l'Ice Climbing Écrins pour découvrir la web série.



### Info subventions associations !

Les demandes de subvention sont à transmettre en mairie avant le 25 janvier 2025. Les documents sont téléchargeables sur le site de la mairie (vie pratique > démarches administratives > demande de subvention). Renseignements au 04 92 23 21 56.

### La vie des Canaux – ASA de l'Échaillon

Comme cela a été annoncé lors de l'Assemblée Générale en avril dernier, nos efforts cette année portent sur l'entretien réalisé à l'automne.

Cette décision a été prise par le Conseil, suite à la diminution régulière de la participation aux demi-journées d'entretien constatée les années précédentes.

Un test avait été réalisé sur une partie du réseau à l'automne 2023 et nous avons pu constater que l'entretien du printemps 2024 en a été grandement facilité.

En effet, le débroussaillage ayant été fait à l'automne, et comme chacun sait, l'herbe ne poussant pas ou peu entre les mois de novembre et d'avril, nous avons pu au printemps concentrer l'action des volontaires sur le creusage et calibrage des canaux.

D'autre part, le point étant ainsi fait en fin d'année sur l'état du réseau, il est possible de contacter et faire intervenir des entreprises avant la prochaine saison d'irrigation en cas de gros travaux à prévoir.

Enfin, il est permis d'espérer que l'étalement des demi-journées d'entretien sur 2 saisons permettra la présence de plus de participants.

Pour ce qui est du Plan d'Ergue, cette année l'entretien d'automne a été effectué en octobre, sur une journée entière, par une équipe de 4 personnes motivées.

Sur ce secteur, les intempéries à l'automne 2023, puis à plusieurs reprises en 2024, ont modifié la physionomie de la rivière et mis en péril la pérennité du canal.

Les conseillers de l'ASA ont fait le point avec les services de la Communauté de Communes sur

les mesures à prendre. Une réflexion est en cours sur les méthodes à utiliser, incluant l'utilisation du « génie végétal ».

Sur le reste du territoire de l'Échaillon, il s'agit donc en novembre de débroussailler et ramasser herbe et feuilles mortes sur la plus grande partie possible du réseau.

En avril 2025, 2 demi-journées seront organisées pour achever la préparation de la nouvelle saison d'irrigation. Les équipes se retrouveront à la fin de chaque demi-journée pour un moment de convivialité autour d'un apéritif

Nous vous attendons nombreux !

La prochaine Assemblée Générale de l'ASA de l'Échaillon aura lieu le 28 mars 2025.

Au début de la saison d'irrigation, la Fête des Canaux réunira de nouveau les 3 ASA de L'Argentière. Plus d'info à ce sujet en début d'année...

Retrouvez-nous sur notre page FaceBook : ASA de l'Échaillon.



### Le souvenir Français



En avril dernier le comité argentiérois en partenariat avec la municipalité a organisé la cérémonie en hommage aux victimes

et aux héros de la déportation, en hommage aux 3 déportés originaires de notre canton mais aussi à l'ensemble des victimes qui ont connu l'enfer concentrationnaire.

Après les allocutions de l'un des fils de déporté, de celles du président de comité Fabrice Celse et de M. Alain Sanchez maire de la commune, les autorités présentes (Anciens combattants, porte-drapeaux, collégiens, ONACVG, l'association culturelle israélite des Hautes-Alpes, élus) et autres personnalités se sont recueillies et ont déposé plusieurs gerbes devant la stèle.

Cette journée commémorative s'est poursuivie par l'inauguration d'un square « Jean Moulin » à L'Argentière-La Bessée à la demande du comité ; toujours en partenariat avec l'équipe municipale afin de rendre un hommage particulier au deuxième Résistant Français, Compagnon de la Libération, martyr et victime de la barbarie nazie.

À ce titre le comité a proposé une exposition (de l'ONACVG) « Jean Moulin » au collège les Giraudes dernièrement.

Parallèlement et avec succès, l'association a organisé des projections de films et de documentaires au cinéma et qui se déroulent 2/3 fois dans l'année concernant des faits historiques des deux conflits mondiaux mais aussi sur le plan local.

Les missions du Souvenir Français sont aussi celles de rénover et d'entretenir les sépultures orphelines des « Morts pour la France » et le carré militaire dans notre canton, ce qui est réalisé régulièrement par les bénévoles adhérents, avec un regard particulier qui a lieu cette année anniversaire concernant la tombe de Francis Méliat, Résistant FFI de notre commune, tué lors des combats de la libération de Briançon en août 1944.



Parmi d'autres actions du comité, et afin d'honorer et de transmettre la mémoire de la troisième génération de feu (les appelés du contingent), nous avons souhaité réaliser des interviews filmés de 4 anciens combattants du canton par deux lycéens, accompagnés d'un historien concernant leur participation à la guerre d'Algérie. Ce film a été projeté au cinéma l'Eau vive le 24 octobre.

Rappelons que nos adhérents du Souvenir français sont présents à l'ensemble des cérémonies commémoratives, et organisent également chaque été un vide grenier dans notre commune.

## Du côté de l'INRAE

### Retour de la tordeuse du mélèze et expansion de la processionnaire du pin avec le changement climatique : faut-il vraiment s'en inquiéter ? Quelles mesures envisager ?

L'antenne de L'Argentière-La Bessée de l'Unité de Zoologie Forestière de l'INRAE suit la dynamique des populations de ces deux espèces depuis les années 1960 et a montré qu'elles présentent des réponses opposées au réchauffement du climat.

Les chenilles de processionnaire du pin, un insecte d'origine méditerranéenne, se développent durant l'automne et l'hiver en se protégeant dans un nid soyeux. Elles survivent jusqu'à  $-16^{\circ}\text{C}$ , sortant du nid la nuit pour dévorer les aiguilles de pin. Le réchauffement a significativement augmenté leur survie hivernale et permis leur expansion vers le nord et en altitude. Durant les 30 dernières années, la processionnaire a colonisé les pinèdes autour de L'Argentière, le front d'expansion progressant de Prelles vers Briançon. L'impact sur l'arbre est limité mais les chenilles sont, à partir de leur 3<sup>e</sup> stade (fin octobre ici), hautement urticantes pour l'Homme et les animaux domestiques. On conseille de repérer les jeunes nids en fin d'été. Les chenilles n'étant alors pas urticantes, on peut couper les nids et les détruire. Si l'arbre



est grand, une pulvérisation de *Bacillus thuringiensis* (Bt k), un insecticide naturel et spécifique des chenilles, est possible. Plus tard, quand les chenilles matures descendent pour se chrysalider en terre (avril-mai), le cerclage des troncs par une gouttière plastique aboutissant à un sac de terreau permet d'éviter leur contact.

À l'inverse, la tordeuse du mélèze qui causait tous les 8 à 10 ans des roussissements généralisés des mélèzins dans la zone 1850-2000 m, a vu ses populations s'effondrer depuis les années 1990. Le réchauffement hivernal et printanier a négativement affecté la synchronisation entre insecte et arbre. L'éclosion des œufs se produit désormais 10 à 20 jours avant l'apparition du feuillage du mélèze, entraînant la mort par famine des chenilles les plus précoces. Les pullulations tendent à se déplacer vers les altitudes supérieures à 2000 m où le développement est mieux synchronisé avec le mélèze. Une remontée des populations a été observée en 2023-2024 dans le Briançonnais avec de 1 et 4 chenilles/m de rameau. Cela présage pour 2025 des roussissements visibles sur les mélèzins exposés face Sud. Faut-il traiter ? Les pullulations limitent la croissance des arbres mais n'engendrent généralement pas de mortalité et, si des arbres à feuillage roussi ne sont pas très esthétiques, les chenilles ne sont pas urticantes. Nous conseillons donc de laisser faire la nature.

Alain Roques  
Directeur de Recherches émérite INRAE

**F** éditions du  
**JOURNEL**

Imprimerie - Éditions culturelles  
Publicité - Signalétique - Enseignes

**IMPRIM'VERT**  
SA

8 rue du Locotracteur  
05120 L'Argentière-La Bessée

Tél. 04 92 23 15 75 - [contact@editions-fournel.fr](mailto:contact@editions-fournel.fr)

[www.editions-fournel.fr](http://www.editions-fournel.fr)

**avatacar**

Atelier mécanique  
Carosserie  
**Garage Maillet**

- Toutes marques
- Garantie constructeur
- Prix internet

ZA Les Sablonnières  
05120 L'Argentière-La Bessée

**Tél. 04 92 52 16 13**

● Pneus ● Équipement ● Réparation ● Révision



# Carrefour contact



**L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE**

**Votre supermarché  
est ouvert 7J/7**

Du lundi au samedi de 8h à 20h  
Dimanche de 8h à 12h30  
(13h en saison)

Place de la mairie  
05120 L'Argentière-La Bessée  
**Tél. 04 92 23 13 52**

**De nombreux services :**

Produits régionaux  
Livraison à domicile  
Laverie automatique  
Location de véhicules  
Station essence 24h/24  
Station de lavage  
Retrait de colis  
Photocopie - Photomaton  
Développement photos  
Gaz

# LA MINE D'ARGENT

de L'ARGENTIÈRE-LA BESSÉE



## VISITES GUIDÉES SOUTERRAINES

L'incontournable • La privilège  
La théâtralisée • L'immersive XIX<sup>e</sup>

NOUVEAU

## 2 JEUX D'EXPLORATION

L'odyssée médiévale • L'odyssée XIX<sup>e</sup>

NOUVEAU

## 2 ESCAPE GAMES MINIERS

LA découverte du siècle ! • On s'fait la malle ?!

*"Une pépite  
au cœur des Écrins"*



SUR RÉSERVATION

04 92 23 02 94

[mines-argent-fournel.com](http://mines-argent-fournel.com)

